

N°13 Hiver
2015 **Lien**
énergies

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

**LE PARC
NATUREL
RÉGIONAL**

**LANCE
LA CAMPAGNE
D'ISOLATION
DES TOITURES**

**ISOLE-TOIT
MAIS PAS
TOUT SEUL**



Focus : Le Parc lance la campagne
d'isolation des toitures 2

« ISOLE TOIT, mais pas tout seul ! » ... 3

Point sur l'extinction de l'éclairage
public 3

Retour sur les Territoires à Energie
Positive pour la Croissance Verte 4

Le Plan Climat Energie Territorial tire
son bilan 2015 4



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Le Parc lance la campagne d'isolation des toitures « **ISOLE TOIT**, mais pas tout seul ! »

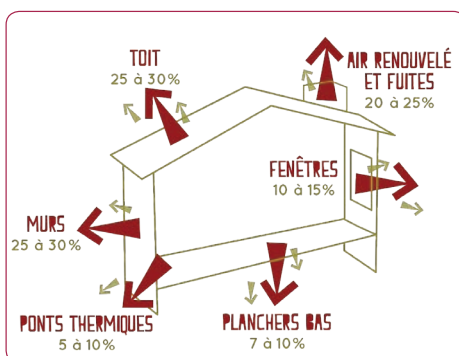
Ça caille chez vous ?! Ne laissez pas le froid s'installer ! Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin accompagne l'isolation des toitures avec le dispositif « ISOLE TOIT, mais pas tout seul ! ».

Renouvelé pour les 3 prochaines années, le dispositif se déploiera progressivement sur le territoire du Parc. En 2016, il se concentre sur les communautés de communes Creuse Grand Sud et Bugeat-Sornac-Millevaches au Cœur.



UN ACCOMPAGNEMENT SUR LES PROJETS D'ISOLATION DE TOITURES

Le Parc s'associe aux compétences de l'association Energies Pour Demain et de la SCIC L'Arban pour accompagner les projets d'isolation de toitures de A à Z : analyse technique des projets, aide à la mobilisation des aides financières, organisation d'une commande groupée d'isolants, animation d'un réseau d'artisans garants de qualité...



- **30% de la chaleur** s'échappe par le toit dans une maison mal isolée
- **Il y a toujours une bonne raison pour isoler**, que ce soit pour faire des économies, gagner en confort, agir pour l'environnement ou encore valoriser son patrimoine
- **Toutes les toitures sont éligibles** : résidences principales ou secondaires, propriétaires ou locataires, particuliers ou collectivité.

AUTO-RÉHABILITATION ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS À L'HONNEUR !

→ Isoler son toit soi-même ou faire appel à un artisan, tout est possible !

Entre des travaux réalisés sans artisan et sans garantie de qualité et des chantiers confiés entièrement à une entreprise, « **ISOLE TOIT, mais pas tout seul** » propose une solution intermédiaire : l'auto-réhabilitation accompagnée. La possibilité est donc offerte aux particuliers de réaliser tout ou partie de leurs travaux eux-mêmes avec les conseils d'un professionnel.



Ouate de cellulose soufflée



Fibre et laine de bois

→ Les matériaux biosourcés sont à l'honneur

Principalement constitués de fibres végétales et animales, les isolants biosourcés s'avèrent une alternative intéressante aux modes de construction traditionnels. Ressource renouvelable, stockage temporaire du carbone, bonne gestion de l'humidité dans les parois,

l'utilisation de ces matériaux présente de sérieux atouts. ISOLE TOIT fait donc le choix de la fibre de bois et de la ouate de cellulose.

Premier pas vers une plateforme de rénovation globale de l'habitat, « ISOLE TOIT, mais pas tout seul ! » se veut être une impulsion forte donnée à la rénovation énergétique des bâtiments pour une baisse des émissions de gaz à effet de serre, une réduction des factures énergétiques et un soutien au développement économique du territoire.

Pour plus d'informations, consultez le site www.pnr-millevaches.fr/Isole-Toit ou l'association Energies Pour Demain : **05 55 94 77 51** contact@energiespourdemain.fr

→ **CATHERINE**, d'un chantier d'isolation de toiture à une rénovation globale grâce ISOLE TOIT

« Lorsque j'ai acheté la maison, mes finances ne me permettaient de réaliser que les travaux essentiels. Avec ISOLE TOIT, j'ai appris que je pouvais bénéficier d'accompagnement et d'aides à condition de réaliser de réelles économies d'énergie et donc plus de travaux. Il a fallu être patient et faire face aux différents tracasseries administratives mais le conseiller a été très disponible. »

→ **FANNY**, l'initiative d'une locataire pour améliorer son confort

« Quand j'ai vu qu'avec Isole Toit, on pouvait réaliser soi-même les travaux, je me suis inscrite pour évaluer les possibilités et les coûts. Lorsque j'ai contacté mon propriétaire, il a été très enthousiasmé par les démarches (gratuites) que j'avais entamées. Il a proposé de prendre à sa charge les travaux et les a même faits entièrement réaliser par une entreprise. Aujourd'hui, je ne redoute plus l'hiver, ni le froid, ni les factures. »

→ **BORIS**, l'expérience utile et pédagogique de l'auto-réhabilitation accompagnée

« ISOLE TOIT, ça permet d'isoler là où ça fait du bien (au portefeuille mais pas que...) et avec l'auto-réhabilitation, c'est moi qui l'ai fait ! Je sais le faire du coup (et le refaire...) ! L'entreprise s'est chargée de la fourniture des matériaux et m'a accompagné dans les travaux. L'appui était totalement adapté à mon autonomie et à mes compétences en bricolage. »

LE POINT sur l'extinction de l'éclairage public : éclairer juste ce qu'il faut, quand il faut

A l'heure des économies d'énergie et de la transition énergétique, la question de la maîtrise des consommations de l'éclairage public se pose. L'extinction programmée une partie de la nuit représente une solution efficace et simple à mettre en place, vers laquelle de plus en plus de communes se tournent.



Réaliser des économies budgétaires ! En programmant une extinction de 5 à 7 h par nuit, on peut réaliser jusqu'à 50% d'économies sur la facture d'électricité.



Participer à la **lutte contre le réchauffement climatique** en limitant les consommations énergétiques.



Protéger la biodiversité : un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique.



Préserver le ciel nocturne : les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel. Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, le concours « Villes et Villages Étoilés » valorise celles qui agissent pour la qualité de la nuit. Deux communes du Parc ont déjà gagné leurs 4 étoiles!

20%

→ C'est la part moyenne de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune (ADEME)



→ Le Conseil en Énergie Partagée accompagne les communes dans leur démarche de maîtrise de l'énergie !

Contactez votre conseiller :
05 55 96 97 11
cep@pnr-millevaches.fr

RETOUR SUR UN TERRITOIRE « À ÉNERGIE POSITIVE » EN DEVENIR

→ Un soutien ministériel pour le PNR de Millevaches

Retenu parmi les 200 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), le PNR de Millevaches en Limousin bénéficie d'un soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie pour devenir un territoire d'excellence en matière de transition énergétique.

Grâce à l'enveloppe de 500 000€ destinée à notre territoire, plusieurs projets ont pu être soutenus : le Parc pour développer sa flotte de vélos à assistance électrique, la Commune de Faux-la-Montagne pour installer une toiture photovoltaïque en auto-consommation sur la maison



Remise du label Territoire à Énergie Positive au Parc naturel régional

intergénérationnelle, la Communauté de communes Bugeat-Sornac pour rénover la ressourcerie de Peyrelevade et bien d'autres projets aussi nombreux que divers. Avec

une part des énergies renouvelables qui couvre près de 80% des consommations d'énergie, l'objectif d'un territoire à énergie positive est à portée de main !

EN BREF : LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL TIRE SON BILAN 2015

Depuis 2010, le Parc s'engage toujours plus dans la transition énergétique avec la mise en œuvre de son Plan Climat Énergie. En plus de l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de maîtrise de l'énergie, du suivi des projets et de l'amélioration de la connaissance du territoire en matière d'énergie et de climat, le Parc a lancé plusieurs actions concrètes en 2015 :



La participation au Jour de la Nuit avec l'organisation de 3 représentations de la « Crie de rue verte » : un succès auprès des petits et des grands !



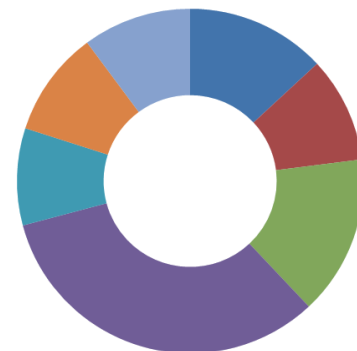
ISOLE TOIT, mais pas tout seul ! : une campagne d'isolation des toitures, relancée pour les 3 années à venir (2015-2018)



« **Du jus dans les pédales** », un projet de promotion du vélo à assistance électrique qui se déploie en 2016



La reconnaissance du Parc en tant que « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) avec un appui financier aux projets innovants du territoire



- Animation du PCET
- Actions de sensibilisation
- Diagnostics énergétiques
- Accompagnement des collectivités
- ISOLE TOIT, mais pas tout seul!
- Mobilité durable
- Appel à projet TEPCV

Poids des actions au sein du PCET

Pour aller plus loin :

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
7, route d'Aubusson - 19 290 MILLEVACHES
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

